Taxibus

Le Taxibus est un service de transport en commun effectué par des véhicules taxis. Comme le service est offert sur appel, l'usager **doit téléphoner** pour obtenir un transport.

Lors de la première réservation, un dossier est ouvert au nom de l'usager.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES:

- Nom;
- · Adresse;
- Téléphone avec boîte vocale;
- Date de naissance (à des fins de statistiques).

Réservations 450 835-9711 1 877 835-9711



Heures de réservation

Du lundi au vendredi

7h30 à 14h

Horaire compressé (mai à octobre) Vérifier les dates auprès du bureau

Du lundi au jeudi Vendredi 7h30 à 14h 7h30 à 10h

Pour réserver le Taxibus, appeler au moins le jour ouvrable précédant la date choisie, durant les heures de bureau.

En cas de modification de plus de cinq minutes, nous communiquerons avec vous la veille de votre transport.

Congés fériés (bureau fermé)

Réserver à l'avance pour les dates suivantes :

Vendredi Saint Lundi de Pâques Journée nationale des patriotes Fête nationale du Québec Fête du Canada Fête du Travail Action de Grâces Jour du Souvenir Noël et Jour de l'An



à déterminer

Types de réservations

- Ponctuelle : Pour une date donnée.
- Régulière : Se répète à chaque semaine.
- Réservation le jour même. (durant les heures de bureau)
 - Transport en direction de Joliette : appeler au moins 150 minutes avant l'heure choisie à l'horaire (voir au verso).
 - Transport à partir de Joliette : appeler au moins 60 minutes avant l'heure choisie à l'horaire (voir au verso).
 - Transport accordé selon la disponibilité.

Aucune réservation ne sera acceptée sur le répondeur, par télécopieur ou par courriel.

Annulation 450 835-9711 / 1 877 835-9711

Pour annuler un Taxibus, vous devez appeler <u>au</u> moins 1 heure à l'avance.

Si le bureau est fermé, choisissez l'option « Taxibus » puis « Annulation » dans notre système téléphonique.

VOYAGE BLANC ET ANNULATION MOINS D'UNE HEURE = pénalité payable lors du prochain déplacement, selon le montant défini par la MRC.

Laissez-passer mensuels

Communiquer avec nous pour en savoir plus sur les laissez-passer mensuels disponibles. Possibilité d'économie de plus de 50 % sur le prix régulier.

Responsabilités de l'usager

Réserver directement avec un employé du Service de transport (aucune réservation acceptée sur répondeur ou par télécopieur).

Paiement en argent lors de <u>l'EMBARQUEMENT</u> (billets de 20 \$ ou moins seulement).

Lors de la réservation, fournir les informations suivantes :

- Nom;
- Adresse complète d'embarquement;





Attacher sa ceinture de sécurité.

Ne pas fumer, boire ou manger dans le véhicule.

Être prêt 5 minutes avant l'heure désignée, à l'extérieur, devant l'adresse mentionnée. L'adresse doit être visible de la rue.

Bagages

Selon l'espace du coffre arrière (à partager avec plusieurs clients). **Très important de nous aviser à la réservation.**

TEMPÊTE DE NEIGE



Lors d'une tempête de neige, vous devez penser à annuler votre transport si vous n'en avez pas besoin, sans quoi, vous devrez assumer le coût d'un voyage blanc. De notre côté, nous communiquerons avec vous si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer votre déplacement.

Taxibus Autray/Joliette Circuit # 1

7 JOURS SUR 7!

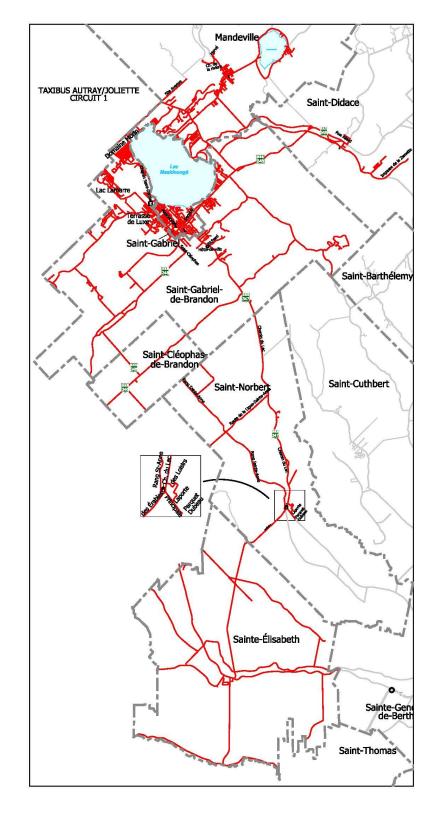
Guide de l'utilisateur

Juillet 2018





Téléphone : 450 835-9711 Sans frais: 1 877 835-9711





RÉSERVATION LA VEILLE

Transport garanti



RÉSERVATION LE JOUR MÊME : DÉPART MRC DE JOLIETTE

Hautement probable Refus occasionnels

RÉSERVATION LE JOUR MÊME : DÉPART MRC DE D'AUTRAY



Plutôt difficile

Refus fréquents

Points d'arrêt dans la MRC de Joliette

- **Galeries Joliette**
- Cégep
- Centre Multiservice des Samares (333, rue Sir Mathias Tellier)
- Terminus autobus
- CHRDL

Paiement

SELON TARIFS EN VIGUEUR

LAISSEZ-PASSER MENSUEL DISPONIBLES

BAGAGES

Avisez-nous à la RÉSERVATION.

Espace à partager avec plusieurs clients.

<u>Transports entre la MRC de D'Autray (secteur rouge)</u> et <u>la MRC de Joliette</u>

Le bureau peut modifier votre départ jusqu'à un maximum de 1 heure à des fins de jumelage

l		Lundi au vendredi				Samedi & Dimanche		
	ARRIVÉE MRC DE JOLIETTE - Pas plus tard Heure de départ déterminée par le bureau	8h00	12h30	18h15	19h15	9h30	12h10	17h30
	DÉPART MRC DE JOLIETTE - Pas plus tôt	8h10	12h15	17h30	18h30	9h15	12h10	17h30